BIBLIOTHÈQUE D'
HUMANISME
ET
RENAISSANCE

TRAVAUX ET DOCUMENTS

TOME LXIX

LIBRAIRIE DROZ S.A.
GENÈVE
2007

Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance – Tome LXIX – 2007 – n° 3, pp. 589-613

ORDRE SOCIAL ET DESTIN IMPÉRIAL DANS LES *CHRONIQUES DE LOUIS XII* DE JEAN D'AUTON

> [...] qui au roiz du souleil heust veuz les armes reluyre, les estandars au vent bransler, les groz chevaulx aux champs bondir et faire carriere a toutes mains, tant de lances, picques, hallebardes et autres enseignes de guerre par chemin, tant de gens d'armes, pietons, artillerye et charroys en avant marcher, bien eust peu dire seurement que assez de force y avoit pour tout le monde conquerir[1].»

Ainsi Jean d'Auton décrit-il le départ de l'armée de Louis XII, en juin 1499, pour Milan. Pendant près d'une décennie, le chroniqueur relatera fidèlement les actions royales, exposant la vision que son seigneur veut donner de l'histoire, devenant le porte-parole des idéaux et des ambitions politiques de la cour de France.

1. JEAN D'AUTON, HISTORIEN ET COURTISAN

Malgré l'importance de ses chroniques pour la connaissance des Guerres d'Italie, Jean d'Auton demeure un auteur peu étudié[2]. Pourtant, au-delà du projet historiographique qu'elles renferment, les *Chroniques de Louis XII* nous permettent d'entrevoir le parcours d'un écrivain du temps de Louis XII,

---

1 Auton, J. d', *La conqueste de Milan*, dans *Chroniques de Louis XII*, t. 1, éd. R. de Maulde la Clavière, Paris, 1889, p. 14-15.

2 Voir : Balteau, J., *Auton, Jean d'*, dans *Dictionnaire de Biographie française*, t. 4, Paris, 1948, col. 744-746. Béard, J. J., *Letters from the Elysian fields : a group of poems for Louis XII*, Genève, 1969, p. 27-38. Contamine, Ph., *Jean d'Auton, historien de Louis XII*, dans *Louis XII en Milanais. XLIe colloque international d'études humanistes 30 juin-3 juillet 1998*, actes réunis par Ph. Contamine et J. Guillaume, Paris, 2003, p. 11-29. Dreux du Radier, J. F., *Jean d'Auton*, dans *Histoire littéraire du Poitou*, t. 1, Paris, 1842, p. 99-119. Guy, H., *Histoire de la poésie française au XVI^e^ siècle*, t. 1, Paris, 1910, p. 261-277. Knuth, C., *Beiträge zur Kritik des Geschichtsschreibers. J. d'Auton, Hofhistoriographen des Königs Louis XII. von Frankreich*, Greifswald, 1890 (*non vidi*). Maulde la Clavière, R. de, *Notice sur Jean d'Auton*, dans *Chroniques de Louis XII*, t. 4, Paris, 1895, p. I-XLIV. Id., *L'œuvre historique de J. d'Auton*, Paris, 1894. Vaucheret, E., *Auton, Jean d'*, dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e^ siècle*, 2^e^ édition, sous la dir. de M. Simonin, Paris, 2001, p. 91-92. Id., *«Un reportage de guerre au XVI^e^ siècle», Le fait de la guerre, témoignages et réflexions de Jean d'Auton à Monluc*, t. 1, Thèse Paris IV-Sorbonne, 1977, p. 139-188 (*non vidi*).

prêt à vendre son talent aux puissants contre protection, honneurs et revenus[3]. Pour ce moine, originaire de la petite noblesse de Saintonge, ses chroniques sont l'occasion de trouver un mécène. Dès 1499, dans son premier texte, il loue, sans bornes, l'expédition du roi dans le Milanais. Aussi, séduit par ce premier jet, le souverain lui permet-il, en 1500, d'associer son nom au titre de sa seconde chronique, *La cronicque du roy tres chrestien, Louys, doziesme de ce nom* [...], possible marque de reconnaissance royale. D'ailleurs, dans l'incipit de la chronique de 1501, Auton se donne le titre d'« historiographe du Roy », preuve que ses talents ont été appréciés[4]. A la reconnaissance littéraire s'ajoute l'ascension sociale. Avant même 1499, Jean d'Auton apparaît dans les registres de la chapelle royale avec le titre de chapelain[5]. En 1505, il reçoit le prieuré de Clermont de Lodève dans l'Hérault actuel et, peu avant la mort du roi, le 1er janvier 1515, l'abbaye d'Angles dans l'actuel département de la Vienne[6]. Malgré la réussite de leur auteur, les *Chroniques de Louis XII* ne semblent pas avoir connu une large diffusion tant manuscrite qu'imprimée[7]. Ce faible succès, peut-être lié au

3 Blanchard, J., Mülethaler, J.-Cl., *Ecriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, Paris, 2002.

4 Auton, J. d', *Les cronicques du Roy Tres Chrestien, Loys, doziesme de ce nom, commencées a l'an Mil V^c et ung et continuées jusques a l'an mil V^c et six*, dans *Chroniques de Louis XII*, éd. R. de Maulde la Clavière, t. 2, Paris, 1891, p. 3. Qu'Auton soit réellement pourvu du titre d'historiographe ou non, peu importe. S'il s'en affuble, cela signifie qu'une autorisation tacite de le porter lui a, au moins, été octroyée. Sur la difficile question du titre d'historiographe dans le royaume de France, voir: Fossier, Fr., *A propos du titre d'historiographe sous l'Ancien régime*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 32, 1985, p. 361-417. Id., *La charge d'historiographe du seizième au dix-neuvième siècle*, dans *Revue historique*, t. 258, Paris, 1977, p. 73-92. Guenée, B., *Les grandes chroniques de France. Le Roman au roy (1274-1518)*, dans *Les Lieux de mémoire*, t. 2: *La nation*, sous la dir. de P. Nora, Paris, 1986, p. 189-214.

5 Maulde la Clavière, R. de, *Notice...*, *op. cit.*, p. XXV.

6 «[...] le bienffaict m'est reduyt a memoire pour en avoir eu ma part, [...], j'eu lors le prieuré de Clermont de Lodève en Languedoc, ce qui de moult rainfforça l'entretiennement de mon estat [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 4, p. 27. En ce qui concerne Angles, l'auteur reçoit l'abbaye à la fin de l'année 1514, au moment où le précédent abbé, Adrien Goufier, devient cardinal. Eubel, C., *Hierarchia catholica*, t. 3, Padoue, 1923, p. 14. Monsabert, P. de, *Angle*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 3, Paris, 1924, col. 134-137.

7 L'exemplaire royal des *Chroniques de Louis XII* se compose de quatre volumes manuscrits. Auton, J. d', *Les alarmes de mars sur le voyage de millan avecques la conqueste et entree d'icelle*, BnF, ms. fr. 5089. Id., *La cronicque du roy treschrestien, Louys, doziesme de ce nom, de l'an mille cincq cens, avecques le remanant de l'annee precedente, contenant les ultransmontaines gestes des Françoys*, BnF, ms. fr. 5081. Id., *Les cronicques du roy tres cristien, Loys, douziesme de ce nom commencées a l'an mil V^c et ung et continuées jusques a l'an mil V^c et six*, BnF, ms. fr. 5082. Id., *Les Annales du Roy Loys douziesme lesquelles commencent en l'an 1506-1507*, BnF, ms. fr. 5083. Nous trouvons la trace de ces manuscrits dans le catalogue de la bibliothèque de Blois dressé en 1518. Arnauldet, P., *Inventaire de la bibliothèque du château de Blois en 1518*, dans *Le bibliographe moderne. Courrier international des archives et des bibliothèques*, sous la dir. de H. Stein, t. 6, Paris, 1902, p. 305-306 (4e chronique), t. 8, 1904, p. 146 (2e chronique), p. 147-148 (1re chronique), p. 179-180 (3e chronique). Quelques copies de ces textes existent. Pour la chronique de 1499, nous en comptons deux (BnF, ms. fr. 5090 et ms. fr. 17519, f° 256-312). Un volume contenant le texte de la première et de la troisième chronique est conservé à la bibliothèque de l'Institut (ms. Godefroy 238) tandis qu'un autre manuscrit reproduit le texte de 1501-1506 seul (BnF, ms. fr. 10155). La chronique de l'année 1500 connaît, elle aussi, une retranscription (BnF, ms. fr. 17522). Enfin, dans un recueil de lettres et de documents, nous trouvons un extrait de l'œuvre d'Auton (BnF, ms. fr. 4055, fol. 87). En ce qui concerne les éditions anciennes, nous n'en trouvons qu'à partir du XVII^e siècle: Auton, J. d', *Histoire de Louys XII, roy de France, père du peuple et des choses mémorables advenues de son règne dès l'an MDVI jusques MDVIII*, Paris, A. Pacard pour Th. Godefroy, 1615. Id., *Histoire de Louys XII, roy de France, père du peuple, et des choses mémorables advenües de son regne es années 1499, 1500 et 1501* [...], Paris, A. Pacard pour Th. Godefroy, 1620. Id., *Histoire de Louys XII, roy de France, père du peuple, et des choses mémorables advenues de son règne* [...] *en l'année MDII* [...], Paris, A. Pacard pour Th. Godefroy, 1620. Citons enfin l'édition de P. L. Jacob, bien inférieure à celle de Maulde de la Clavière: Auton, J. d', *Chroniques de Jean d'Auton*, éd. P. L. Jacob, 4 t., Paris, 1834-1835.

fait que le public auquel elles sont destinées, la noblesse, est restreint[8] ou au goût d'Auton pour la poésie qu'il ne peut s'empêcher de glisser dans ses chroniques[9]. En 1508, il abandonne d'ailleurs son entreprise historiographique en prose pour la poursuivre sous la forme de pièces rimées.

Courtisan, écrivain et ecclésiastique, Jean d'Auton demeure, avant tout, attaché à la couronne de France qu'il sert au moyen de ce qu'il maîtrise le mieux: l'écriture. Au désir de reconnaissance personnelle, à l'orgueil de la fonction, se mêle le devoir de mémoire, fondement d'une conscience historiographique[10]. Bien plus, le chroniqueur veut être celui qui donnera à la France une histoire digne de rivaliser avec celle des Grecs et des Romains[11].

8 Valeurs chevaleresques et culture de cours sont omniprésentes dans le récit. «[...] troys de ceulx, c'est assavoir le seigneur de Mallicorne et deux hommes d'armes de ceulx du seigneur de Xandricourt, lesquelz furent sur le bort desdites tranchées, ou firent leurs criz, et chargerent sur ceulx qui dedans estoyent [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 264. « Le surplus de l'ost estoit au parc de Pavye, ouquel furent par les Françoiz plus de cinquante bestes fauves et rouces, a cource de cheval, prinses et tuhées; tant y en avoit que, a grant compaignyes et trouppes, comme brebiz, en tous les lieux du parc on les voyoit marcher et courir.» *La conqueste...*, p. 84-85.

9 Pour la liste de ses œuvres en vers, voir l'introduction de: Auton, J. d', Lemaire de Belges, J., *Epistres du roy à Hector et autres pièces de circonstance (1511-1513)*, éd. A. Armstrong et J. Britnell, Paris, 2000.

10 «[...] faire quelque recueil et amas du relief et remanant du loz victorieux que par les Italles les Françoiz auroient semé [...]. A celle fin, doncques, que la memoire des faitz louhables et gestes reluysans des homes vertueux par longues succession de temps ou deffault de mectre main a la plume ne soit obscurcie ou de tout estaincte [...]» *La conqueste...*, p. 3. «[...] a la veue des futurs les faictz modernes ne fussent incogneuz ne redigez en ombre, la plume sur ce ay mise en œuvre, et actaché a ce papier ce que j'en ay peu veoir a l'ueil, et par la voix de verité savoir.» Auton, J., *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 4.

11 «Je n'en ditz plus, fors que les autres nacions cherchent les historiographes pour les advertir de leurs propres faictz et de ce qu'ilz savent des autres; dont ne fault avoir mer-

Investi de cette mission patriotique, l'historien se transforme en juge distribuant condamnations et récompenses aux figures présentes et passées[12].

Dès lors, en fidèle serviteur des Lys de France, Auton suit son maître au cœur des conflits qui déchirent l'Italie afin de transcrire la version officielle des faits : celle de Louis XII[13]. C'est ainsi qu'au travers de quatre manuscrits offerts au roi, Auton aborde successivement les « faitz louhables » de son temps entre 1499 et 1508. Usant d'un panel d'images de la France et du roi, le chroniqueur instrumentalise les événements et leur donne un sens. En quoi consistent ces représentations ? Quels messages transmettent-elles ? A la lecture des *Chroniques de Louis XII*, nous passons au-delà de l'univers réel des batailles pour pénétrer dans un autre, celui de l'imaginaire politique.

2. UNE CONSTRUCTION PYRAMIDALE DU ROYAUME DE FRANCE

Trois acteurs majeurs, la Noblesse, les *bons Français* et la Personne royale, constituent au sein des chroniques le terreau où s'enracine une vision originale de la France à l'aube de la Renaissance. Nous allons tenter d'appréhender comment et pour quelles raisons Auton élabore et fait interagir ces trois entités.

La Noblesse

Les images que la société française renvoie à elle-même sont primordiales pour comprendre son implication dans un conflit où chacun prend

veilles, si les livres des Grecz et des Romains et autres barbares nacions sont plus aornez de beaulz motz et myeulx enrichiz de louables gestes que les nostres, qui, par deffault de bons orateurs, demeurent affammez d'ellegans escriptz, et, par la negligence des vrays rapporteurs, vuydes d'hounorables faictz.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 317.

12 « Dont, apres le vray dire de ceulx qui de ce bienfaict l'accusent, j'ay voulu, par le myen escript de tiltres de louanges, sa memoire enrichir ; et ce, pour a luy proffiter et exempliffier aux autres.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 176. « Et a tant le lesse pour l'exaltacion de la gloire des preux et au chasty de l'obprobre des meschans.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 175.

13 Conscient de l'apparition d'une opinion publique, le roi a à cœur de propager sa propre version des événements par le biais de ce qu'il convient d'appeler, faute de termes plus adéquats, de la propagande. Guenée, B., *L'opinion publique à la fin du Moyen Age d'après la* Chronique de Charles VI *du Religieux de Saint-Denis*, Paris, 2002. Seguin, J.-P., *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, 1961. N. Hochner a récemment avancé que la multiplicité des formes prises par l'image de Louis XII montre que la représentation royale n'est pas entièrement contrôlée par la couronne. Dès lors, au terme de propagande, elle préfère celui d'« entreprise médiatique » (?). Hochner, N., *Louis XII. Le déréglement de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, 2006, p. 21. Selon nous, l'adjectif « médiatique », dérivé du substantif « mass-média », convient encore moins à la réalité de ce début de XVI^e^ siècle car il se réfère avant tout à une entreprise de communication de grande ampleur tant du point de vue du public touché que des moyens utilisés.

l'épée ou la plume pour défendre ses idées. Essentiellement conçus par un milieu de culture aristocratique, ces témoignages reflètent avant tout l'image que la noblesse se fait de sa mission au sein du royaume[14]. Nourri par l'idéal nobiliaire, Jean d'Auton parsème son texte des actions accomplies par les capitaines du roi, érigés en véritables héros nationaux.

Conscients de leur supériorité morale, ils ne craignent pas de se confronter à l'ennemi, fût-il supérieur en nombre, et de lutter jusqu'à la mort. Lors de la contre-offensive menée par Ludovic Sforza en janvier 1500 dans le Milanais, Auton relate la traversée de la Lombardie par Louis d'Ars[15], lieutenant de la compagnie de Louis de Luxembourg[16]. Il loue le courage et le dévouement qui poussent le guerrier à courir maints dangers au service du roi, et ce, jusqu'à lui attribuer tout le mérite de l'aventure[17]. De surcroît, le récit est accompagné d'une miniature, ce qui, au vu de la rareté de l'illustration dans ses chroniques, témoigne d'une volonté d'attirer l'attention sur l'épisode[18].

14 Sur l'idéal nobiliaire à la fin du Moyen Age, voir entre autres : Contamine, Ph., *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse*, Paris, 1997. Dubois, Cl.-G., *Regards sur la conception de l'histoire en France au XVI^e^ siècle*, dans *L'histoire au temps de la Renaissance*, Paris, 1995, p. 111-129. Guenée, B., *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans 23 novembre 1407*, Paris, 1992. Id., *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la* Chronique du religieux de Saint-Denis, Paris, 1991. Jacquart, J., *De quelques capitaines des guerres d'Italie : de la réalité à l'image*, dans *Passer les monts. Français en Italie-l'Italie en France (1494-1525). Xe colloque de la Société française d'étude du Seizième Siècle*, éd. J. Balsamo, Paris-Florence, 1998, p. 83-90. Krynen, J., *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France XIII^e^-XV^e^ siècle*, Paris, 1993. Lardellier, P., *Les miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, 2003.

15 Chapitre XIV. « Comment le capitaine Louys d'Ars, avecques quarente hommes d'armes et quatre vingtz archiers, passa tout le travers de Lombardye.» Auton, J., *La cronicque du Roy tres chrestien, Louys, doziesme de ce nom, de l'an mille cincq cens, avecques le remanant de l'année precedente*, dans *Chroniques de Louis XII*, t. 1, éd. R. de Maulde la Clavière, Paris, 1889, p. 171-177.

16 Au début de l'année 1500, Ludovic Sforza s'est réfugié en Allemagne. Il y reçoit l'aide militaire de Maximilien Ier et repasse les Alpes pour récupérer le Milanais. Le 25 janvier, Milan se révolte contre les Français et tout le duché s'embrase en faveur du More. Louis XII ne conserve que quelques forteresses. Envoyé à Bellinzona, dans le nord du duché, au début de l'offensive du More, Louis d'Ars constate à son arrivée que la place forte est déjà tombée. Il lui faut donc retraverser la Lombardie afin de rejoindre les forces françaises à Novare. Le chroniqueur nous relate donc cette chevauchée de Bellinzona à Novare à la fin du mois de février 1500. Jacquart, J., *Bayard*, Paris, 1987, p. 114-117. Le Fur, D., *Louis XII (1498-1515). Un autre César*, Paris, 2001, p. 60-62. Pélissier, L.-G., *Louis XII et Ludovic Sforza (8 avril 1498-23 juillet 1500)*, t. 2, Paris, 1896, p. 121-133. Quillet, B., *Louis XII, Père du peuple*, Paris, 1986, p. 252-254.

17 « Bien se faict a commemorer que le chief fut de telle conduyte que, entre tant de perilleux dangiers et mortelles embusches, ung seul des siens ne perdit ; car tousjours avoit l'advys et la main a la deffence de ceulx qui besoing avoyent d'ayde. Somme, si des tresors de louange vouloye par mes escriptz aucuns enrichir, a cestuy en oseroye si largement departir que james n'en seroit disecteux [...].» *La cronicque du Roy...*, p. 174-175.

18 BnF, ms. fr. 5081, fol. 19 r°. Seuls les quatre manuscrits des *Chroniques* offerts au roi comportent des illustrations. Aussi, lorsque nous citerons des miniatures, il sera toujours question de ces manuscrits.

Des chevaliers en armes observent une ville au loin, peut-être Novare. Afin de mettre en évidence leur capitaine, Louis d'Ars, celui-ci est peint sur un destrier noir au milieu de ses compagnons montés sur des chevaux blancs.

La guerre franco-espagnole de 1502 à 1504 pour la possession du royaume de Naples[19] permet au chroniqueur d'insister sur les valeurs nobles en mettant en scène un autre héros: Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse[20]. Tantôt harcelant les Espagnols jusque sous les murs de leur place forte[21], tantôt submergé par leur nombre, Chabannes devient un autre Antée à la puissance et au courage sans limites[22]. Ses qualités suscitent l'admiration des Espagnols qui l'auraient honoré du titre de «second Hector»[23].

19 Le conflit était latent depuis le traité de Grenade du 11 novembre 1500 par lequel Louis XII et Ferdinand d'Aragon s'étaient partagés les possessions napolitaines sans pour autant régler le sort de deux provinces: la Basilicate et le Capitanat. Débutant par quelques engagements ponctuels, la guerre éclate dans le courant du mois de juillet 1502 lorsque les armées françaises envahissent les Pouilles et la Calabre. A la fin de l'été, les Espagnols ne tiennent plus que quelques villes dont le port de Barletta où une grande partie de leur armée est assiégée par les Français. Or, confronté à des problèmes d'intendance, aux rigueurs climatiques et à l'insubordination de ses capitaines, le duc de Nemours, vice-roi de Naples, ne peut exploiter la situation à son avantage. Les Espagnols en profitent et débarquent en Capitanat permettant aux leurs, enfermés dans Barletta, de forcer le blocus. La contre-offensive est fulgurante et les Français perdent progressivement ce qu'ils avaient gagné. Naples tombe le 6 juin 1503 et les Français se replient en juillet sur Gaète. Malgré l'envoi de renforts, les Français perdent la ville et abandonnent le royaume le 1er janvier 1504. Le fur, D., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 63-74. Quillet, B., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 283-294.

20 La Palisse est l'un des capitaines préférés du roi qui lui confère des responsabilités dans toutes ses campagnes, depuis celle de Milan en 1499 à Agnadel en 1508 en passant par Gênes en 1507. En récompense de ses services, il est nommé maréchal de France en 1515. Sur le personnage, voir: Pélisssier, L.-G., *Louis XII et Ludovic Sforza...*, *op. cit.*, t. 1, p. 387, 390, 397, t. 2, p. 179. Quillet, B., *Louis XII...*, *ibid.*, p. 267-295.

21 «Messire Jacques de Chabbannes, seigneur de la Pallixe, qui lors estoit a Licite en Poille, ne voulut trouver des derreniers aux champs; mais, avecques cincquante hommes d'armes des siens, fut incontinant devant Faulges, que tenoyent les Espaignolz, et la, par plusieurs foys, leur donna la charge, et par tant de foys les rambarra que nul estoit si hardy de se trouver aux champs en son chemin.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 275.

22 «[...] comme ung sanglier se mist a la deffence, et la fist ce que oncques homme de nostre temps ne fist; car [...] nul Espaignol, tant fust hardy, l'ozait approcher pour le combattre, [...]; car tout autour de luy n'y avoit que Espaiglolz estandus.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 140. Par la suite, brûlé à maints endroits part les projectiles ennemis, il continue le combat. «O, cecy merveilles! car, [...], comme ung autre Anteus, filz de la Terre, qui, pour l'avoir baisée, redoubloit sa force, reprist vertueulx vouloir et vigoureulx courage, et, ainsi armé de ses necessaires pieces et de sa hallebarde, soubdainement se relieva, et, tout couvert de sang, recommaínça a frapper et ruer coups a l'enragé, et faire carriere autour de luy plus que oncques mais; et tant, que ses ennemys n'ozerent mectre le pié sur son ombre, a peine de la mort.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 143-144.

23 «Souvantes foys; et, quant venoit à l'assembler, de son costé faisoit tel chaplyz [...], que nul des ennemys, s'ils ne vouloit estre mys a l'ostrance, l'ozoit actendre. [...] Tant fut lors, par l'excessif exploict que, [...], le chevalleureux tiltre de «second Hector» luy actribuerent, [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 106.

Cette construction subtile montre l'ennemi reconnaissant la supériorité du capitaine et, au-delà, celle de la chevalerie française tout entière. Chabannes incarne le dévouement ultime, celui du chevalier prêt à risquer sa vie avec joie pour la cause royale, signe reconnu de la supériorité de la noblesse française[24]. Les qualités morales de Chabannes influencent d'ailleurs positivement la manière dont il administre le Milanais au nom du roi, s'attirant l'amour et la confiance des habitants[25]. Grâce aux portraits exemplaires de ces deux hommes, Auton élabore une image vertueuse de la noblesse, pour qui courage et fidélité au roi sont des qualités maîtresses, dont la valeur devient facteur d'ordre tant dans l'armée royale que dans l'ensemble de la Péninsule[26].

Auton se trouve néanmoins confronté à plusieurs obstacles qui menacent d'amoindrir sa démonstration. Tout d'abord, il se sent obligé de reconnaître les mérites des capitaines adverses. Ainsi, l'Espagnol Gonzalve de Cordoue[27] est loué pour son ardeur au combat, son sens tactique et sa clémence, mais, rapidement, le chroniqueur rappelle que l'Espagnol reste un étranger dont la valeur demeure naturellement inférieure à celle des Français. Gonzalve se montre même jaloux de l'un des capitaines de Louis XII, Berault

24 «[...] comme ung autre Epaminundas, [...], qui, joyeusement, en mourant, baisa l'escu dont il avoit vigoureusement la chose publicque deffandue, pareillement, [...], sans monstrer visage triste par proximité de fin, sachant heureuse Renomée de vertuz embellye, apres mort temporelle, porter le triumphe de louenge eterne.» *La cronicque du Roy...*, p. 211. Sur la question, voir: Contamine, Ph., *Mourir pour la patrie X^e-XX^e siècle*, dans *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*, p. 11-43. Crouzet, D., *Mourir en Milanais*, dans *Louis XII en Milanais...*, *op. cit.*, p. 173-188. Germa-Roman, H., *Du* bel mourir *au* bien mourir. *Le sentiment de la mort chez les gentilshommes français*, Genève, 2001. Houlsey, N., Pro Deo et patria mori: *le patriotisme sanctifié en Europe, 1400-1600*, dans *Guerre et concurrence entre les Etats en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, sous la dir. de Ph. Contamine, Paris, 1998, p. 269-303. Jouanna, A., *Recherches sur la notion d'honneur au XVI^e siècle*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1968, p. 567-623. Joukovsky, Fr., *La gloire dans la poésie française et néolatine du XVI^e siècle (Des Rhétoriqueurs à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, 1969.

25 «[...] et toutes les autres, furent par ledit sieur de La Palixe conquestées et soubmyses en l'obeissance du Roy, et luy bien obbey, et moult aymé du peuple de celuy pays.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 71.

26 «[...] sept ou huyt cens chevaulx, [...], se vindrent presenter davant la bataille que le conte de Ligny conduysoit, [...], en bon ordre et faisant myne bien assurée et prestz de ceulx adresser qui desordre vouldroyent tenir.» *La conqueste...*, p. 27. «[...] le demeurerent des gens d'armes en bon ordre et tost marchoyent vers ou le bruyt se faisoit; et conduysoyent iceulx le seigneur de Chandée, le compte de Misot, Robinet de Fremezelles [...]» *La conqueste...*, p. 58-59. «[...] en ordre tant asseuré, que bien sembloit estré conduyte par chiefz experimentez aux armes.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 28.

27 Ce capitaine espagnol est envoyé en Italie dès 1495 par Ferdinand le Catholique pour contrer les projets de Charles VIII. Il dirige de nouveau les armées de son roi lors de la guerre franco-espagnole de 1502-1504. Durant l'automne 1503, renversant la situation à son avantage, il bat les Français à Seminara (21 avril 1503), Cerignola (28 avril 1503) et à Garigliano (28-29 décembre 1503). Jacquart, J., *Bayard*, *op. cit.*, p. 119-143. Le Fur, D., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 63-74. Quillet, B., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 271-292.

Stuart, seigneur d'Aubigny[28]. De plus, refusant de relâcher des prisonniers, il rompt sa promesse[29]. Pire, il désobéit à son roi, ce qu'aucun chevalier français ne songerait à faire[30]. Ainsi, l'auteur nous dépeint une noblesse étrangère moralement inférieure à celle de France.

Autre entrave à l'exaltation de la noblesse française, les échecs militaires sont bien souvent imputables aux capitaines de l'armée du roi. Aussi, l'auteur confère une importance démesurée à des victoires mineures insérées avant ou après une défaite cuisante. En outre, il propose une interprétation de la défaite qui rehausse le prestige des vaincus: bien qu'ayant perdu la bataille, ils triomphent moralement. Le thème de la défaite victorieuse trouve sa pleine expression dans le récit de la bataille du Garigliano[31]. Malgré la déroute, la bravoure et la fidélité des chevaliers de France ont permis d'accroître l'honneur du royaume[32]. D'ailleurs, afin de renforcer la puissance évocatrice de l'événement, une miniature accompagne le texte[33]. Trois nobles, revêtus d'un harnois au heaume baissé, défendent le pont sur le Garigliano prêts à se sacrifier pour le roi et le royaume. Auton permet ainsi à la chevalerie de ne pas subir l'humiliation de la défaite en plaçant le plan moral au-dessus du militaire.

[28] «Ce neanmoings, le capitaine Gonssalles, envyeulx de ses biensfaictz, comme son mortel ennemy sur tous les autres Françoys, l'avoit en continuelle hayne, et a toute eure pencoit la maniere de le deffaire, et commant il le pourroit surprandre.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 106-107.

[29] «[...] mais tous les Françoys que depuyt eut entre ses mains ne voulut rendre par ransson, comme vous pourrez ouyr cy apres [...]» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 110.

[30] En 1503, Louis XII, empêtré dans la guerre contre les Espagnols, tente d'apaiser les tensions en renouvelant le contrat de mariage passé en août 1501 entre sa fille, Claude, et le petit fils de Ferdinand le Catholique, Charles de Habsbourg, le futur Charles Quint. L'accord prévoit que les parties françaises et espagnoles du royaume de Naples seront remises au couple tandis que Louis XII y ajoutera le duché de Milan en dot. Un cessez-le-feu, comprenant la libération des prisonniers, est entériné le 5 avril 1503. Ainsi, Gonzalve de Cordoue ne respecte pas le contrat et désobéit à son roi. Quillet, B., *Louis XII..., op. cit.*, p. 295-313. «De quoy ne volut riens faire ledit Gonssalles, disant que dedans celuy appoinctement n'estoit compriz, ne de luy nullement parlé, ne n'en avoit eu auncunes lectres du Roy d'Espaigne [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 157.

[31] Durant le mois d'octobre, les troupes françaises réfugiées à Gaète se joignent aux renforts venus d'outremonts pour tenter de renverser la situation. Arrivée en vue du fleuve Garigliano, l'armée espagnole leur fait face. Les deux camps s'observent pendant des semaines. A la suite d'une tentative espagnole pour traverser le fleuve sur un pont de fortune, le combat s'engage. D'abord incertaine, la confrontation tourne à l'avantage des Espagnols qui prennent le pont. La bataille est perdue le 29 décembre 1503 et les Français se replient sur Gaète qui capitule le 1er janvier 1504. Le Fur, D., *Louis XII..., op.cit.*, p. 71-73. Quillet, B., *Louis XII..., ibid.*, p. 290-291.

[32] «[...] et eulx ainsi passez transmirent sur le bort des tranchées, pour c[r]yer *France France*, troys de ceulx, c'est assavoir le seigneur de Mallicorne et deux hommes d'armes de ceulx du seigneur de Xandricourt, lesquelz furent sur le bort desdites tranchées, ou firent leurs criz, et chargerent ceulx qui dedans estoyent [...].» *Les cronicques du roy...*, t. 3, p. 264.

[33] BnF, ms. fr. 5082, f° 183 v°.

Cependant, l'instrumentalisation d'une défaite en victoire morale n'est pas toujours convaincante. Devant la perte du royaume de Naples en 1504, l'historiographe ne peut nier que les querelles entre le duc de Nemours, vice-roi de Naples, et ses lieutenants ont joué un rôle déterminant[34]. Aussi, dans *Le deffault du Garillant*, une pièce rimée insérée dans la chronique, Noblesse, personnifiée sous les traits d'une dame, concède-t-elle que sa soif de vaine gloire lui a fait perdre de vue le bien public[35]. Cet aveu est purement formel car Auton s'empresse d'accabler les trésoriers royaux coupables d'un crime de lèse-majesté puisque, par avarice, ils ont dérobé l'argent destiné à la campagne[36]. A la recherche d'un bouc émissaire, l'auteur construit un discours fictif entre un jeune noble venu chercher l'argent nécessaire au ravitaillement de l'armée et un trésorier refusant de le lui remettre[37]. Afin que la démonstration ne soit pas sujette à caution, une copie du texte comporte une image particulièrement virulente à l'encontre des trésoriers[38]. La scène, découpée en trois plans, est occupée par six trésoriers reconnaissables à la bourse qu'ils portent à la ceinture. Au premier plan, à gauche, l'un d'eux tient un sac rempli de pièces dont certaines jonchent le

[34] Sur cette question, voir: Jacquart, J., *Bayard, op. cit.*, p. 135-137. Quillet, B., *Louis XII..., op. cit.*, p. 284. «[...] dont le visroy se disposa de se mectre en pays; [...]; et tant fist que, en allant, trouva quelques villes rebelles a luy, lesquelles voulut assieger et prendre, mais mal accompaigné se trouva pour ce faire; ausi n'avoit il artillerye ne gens a suffire pour tenir siege ne donner assaulx. [...] ce qui mist au retour, et s'en alla a Canoze, honteux de son improveue entreprise, et mal contant d'avoir uzé de volunté en lieu de raison, a la remonstrance de tel qui peu devoit estre ouy sur ce et moings obbey.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 14.

[35] «Voulurent seul ordonner et commectre;/ Sachant qui a compaigon, si a maistre;/ L'ung veult le bruyt, l'autre la gloire envye,/ Tant que souvant differant s'i va mectre:/ Entre pareilz y a tousjours envye. [...] Pour ne vouloir nous adjoindre et unir,/ Honneur pour nous n'avons sceu retenir/ Ne pour le bien public proffict conquerre,/ [...]» *Le deffault du Garillant*, dans, *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 343, v. 90-109.

[36] «Le Roy nous a bien voulu emcharger/ Du payement, et noz coffres charger/ De son argent, pour le mectre et conduyre; Mais puysqu'il fault venir au partager,/ Abbutiné l'avons, pour abreger,/ Sans en payer les souldartz ne mot dire:/ Ce qui nous a de plusieurs faict maudire;/ Car mainctz Françoys en sont mors, et Suyces,/ Naples rendue et ses fors ediffices,/ Noz gens deffaictz sans estre combatus,/ Mal reputez, et pour noz malefices:/ Avarice corrumpt toutes vertus.» *Le deffault du Garillant..., ibid.*, p. 346, v. 179-190.

[37] «[...] s'en alla au commissaire des gens d'armes, nommé Courcou, auquel compta la piteuse necessité des pauvres souldartz, en luy priant que quelque avance d'argent leur fist pour leur ayder a vivre jucques a leur payement, et que la seroit sans faillir rambourcé; a quoy ne voulut celuy Courcou prester l'oreille ne bailler la main; par quoy ledit Chapperon, [...], print de luy huit cens escuz [...]. Eust il myeux peu servir le Roy que au perilz mortelz exposer son corps pour deffendre sa querelle et a necessité contraincte despendre ses biens pour subvenir a besoigneulx affaire?» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 293-294.

[38] Auton, J. d', *Traicté sur le déffaut du Garillant*, BnF, ms. fr. 5087, fol. 5 v°. Voir: Avril, Fr., Reynaud, N., *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993, p. 280-281.

sol. Au second plan, au centre, un deuxième exhibe l'une des pièces tout en désignant le sac du premier. De nouveau au premier plan, à droite, un troisième porte une main à sa bourse et exhibe une pièce de l'autre. Le dessin accable les trésoriers puisqu'il les figure en train de puiser dans le trésor royal, symbolisé par le sac tenu par le premier. Ainsi, dans le texte comme dans l'image, ils sont incriminés et permettent ainsi à la noblesse de sauver la face.

L'excellence des nobles français démontrée, l'auteur transmet leurs qualités à l'ensemble de la population du royaume. La supériorité morale, désormais accessible aux autres couches sociales, devient une caractéristique générale de la Nation et de ses habitants. Comment ce transfert s'opère-t-il et selon quelles modalités ? Quelle image des Français Auton parvient-il à forger par ce procédé ?

La France et les «bons Français»

Tout comme il avait comparé les nobles étrangers aux Français, Auton évalue chaque peuple par rapport aux mérites supérieurs de la nation française. Les Milanais, tout d'abord, sont désignés, à de multiples reprises, comme infidèles au roi. Lorsque Georges d'Amboise, cardinal et légat pontifical en France, réclame aux marchands de Milan une somme d'argent promise, ces derniers la lui refusent, manquant à leur parole[39]. Les Florentins font, eux aussi, preuve de traîtrise tandis que les Génois, de nature violente, sont prompts à la révolte[40]. Les Vénitiens, bien qu'alliés à la France, sont prêts à usurper le Milanais, au mépris des droits royaux sur cette terre[41]. Quant aux Suisses, ils remettent souvent en cause les contrats passés avec leur employeur[42].

Les étrangers polarisant le plus grand nombre de reproches sont les Espagnols. S'ils possèdent certaines qualités[43], ils apparaissent pourtant

39 «[...] le cardinal d'Amboise voulut mectre sur ce a l'essay aucuns riches Lombars de la ville de Millan; lesquelz avoyent faict plusieurs foys offres de bouche pour le Roy de faire avance de cincquante mille ducatz, [...]. Toutesfoys, au prefournissement de ce, haulcerent les espaules, baisserent le nez et dirent *myngue*.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 113.

40 «Lè Florentins, qui avoyent promys d'avitailler l'armé et fournir l'artillerye d'affutage et autres necessitez de tout, ce ne firent riens [...].» *La cronicque du Roy...*, p. 311. «Les gens de la ville [Gênes] sont tous hommes de mer et belliqueulx par nature.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 47-48.

41 «[...] les Venissiens, comme ambicieux de seigneurir, cuydant la duché de prince desnué, voulurent sur elle prendre tout le droict que force leur y pourroit donner [...].» *La conqueste...*, p. 5.

42 Dans un autre épisode, les Suisses réclament plus d'argent et battent le trésorier chargé de les payer. En plus d'être avaricieux, ils s'attaquent au roi en molestant un de ses officiers. *La cronicque du Roy...*, p. 263-266.

43 «Ung Espaignol illecques se trouva, qui fist merveilles, a tout une raspiere en main, dont il asseina ung Allemant du party des Françoys tel coup sur le col, que la teste luy fist voller par terre.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 33. «Espaignolz se revigourerent, et prindrent audacieulx courage, qui est la plus forte muraille qui soit [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 286.

comme les seuls responsables du conflit[44] et ont commis bon nombre d'atrocités[45]. Un peuple vertueux peut-il se comporter ainsi ? Reflet de la bataille qui se déroule entre les deux nations, le célèbre duel entre le Français Pierre du Térrail, dit Bayard, et l'Espagnol Alonzo de Sotomayor renforce encore ce portrait négatif[46]. Le conflit débute lorsque Sotomayor, prisonnier des Français, provoque Bayard en duel parce que ce dernier lui aurait fait subir un traitement dégradant. Gonzalve de Cordoue tente d'empêcher le combat. Il sait que Bayard vaincra car le droit est de son côté. Habilement, le chroniqueur s'exprime par la bouche de Gonzalve et lui fait reconnaître les tares morales de son lieutenant, reflet de celles de tout un peuple[47]. Le duel a pourtant lieu et Bayard, triomphant du mensonge, pourfend son adversaire[48].

Une fois les étrangers privés de toute valeur, Auton fait des Français un peuple vertueux par essence et leur impute les qualités morales attribuées aux nobles. Il décrit le courage des Français lors d'épisodes où, tout comme leur noblesse, ils affrontent des ennemis supérieurs en nombre, poussant l'exploit jusqu'au sacrifice[49]. Cet autodépassement perpétuel rend tangible la supériorité de la nation France qui devient une héroïne du récit effaçant

44 «[...] chaulde guerre entre eulx fut esveillée, et par les Espaignolz premierement deslyée [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 256.

45 Les Espagnols trahissent leur promesse en attaquant une garnison française qu'ils avaient promis de laisser partir sans mal. «[...] ce que ne leur tindrent les Espaignolz, mais en firent mourir les ungs, les autres misrent en gallere; ce qui fut a eulx mal usé de raison, et faulcement tenu leur promesse, mais l'impugnité de telz forfaictz leur faict tous deffaultz loisibles.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 184-185.

46 Pierre du Térrail, seigneur de Bayard, s'illustre à Garigliano en 1503 et fait à nouveau parler de lui à Agnadel (14 mai 1509) et à Brescia (19 février 1512). A l'avènement de François Ier, il est nommé lieutenant général du Dauphiné et participe à la bataille de Marignan le 13-14 septembre 1515. Il périt lors de la campagne française de 1524 en Milanais. Sur le duel, voir: Jacquart, J., *Bayard*, *op. cit.*, p. 129-132.

47 «Lequel Gonssalles, qui par quelques autres avoit sceu de son tort, ne luy voulut octroyer le champ, disant que a bon droict, ne a juste querelle, n'avoit entrepris ses armes, dont luy en pourroit mal advenir, se qui ne seroit seullement pour luy domageable, mais au rabays de l'onneur d'Espaigne et descry du vice de toute leur nacion. Par quoy luy deffendit qu'il ne se mist en ce dangereux hazart, veu ausi que affaire avoit a l'ung des plus renommez Françoys qui fust en toute leur armée.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 123.

48 «Et ce dit, luy esracha le poignart de la playe, dont sang et cervelle entremeslez sortirent hors, et l'ame du pauvre meschant corps s'en va a qui elle estoit.» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 127.

49 «Somme, chascun, a ceste venue, avoit envye de monstrer ce qu'il savoit faire; [...] car il n'y avoit nulz d'eulx qui, seul, contre troys Estradiotz n'eust a besoigner.» *La conqueste...*, p. 41. «Moult heurent [...] les Françoys a besoigner, car oncques ne misrent pied a terre, et leur fut la repeue si tarde que a ventre vuyde passerent le jour [...].» *La cronicque du Roy...*, p. 168. «Chascun fasoit ce qui est au povoir du grant possible humain, car, nonobstant que a plus de quatre mille hommes armés heussent affaire, [...] mectoyent leurs ennemys a bas.» *La cronicque du Roy...*, p. 174.

les individualités[50]. Même les criminels peuvent espérer le pardon et retrouver leur honneur s'ils acceptent d'entrer au service de dame France[51].

En conférant à la nation les valeurs nobiliaires, Auton élabore le concept du *bon Français* pour lequel courage et fidélité au roi sont les maîtres mots. Le *bon Français* n'est pas nécessairement natif de France[52]. Ainsi, la détermination des peuples par des caractéristiques raciales semble dépassée ; tous peuvent devenir des *bons Français* par procuration s'ils prêtent allégeance à Louis XII[53]. Cet attachement au roi reflète une sorte un patriotisme primitif, portant davantage sur une personne que sur une abstraction tel la Nation.

La noblesse française et les *bons Français*, émanation de la Nation, sont moralement supérieurs à leurs concurrents italiens. Bravoure, fidélité, dépassement de soi, ces qualités héroïques s'entrecroisent servant d'appui à un troisième personnage qui les rassemble toutes pour mieux les sublimer : le roi de France Louis XII, véritable héros de la narration.

La Personne royale

L'image royale élaborée par Auton est multiforme. L'aspect moral ne la construit pas, à lui seul, comme dans le cas de la noblesse et des *bons Français*. Une pluralité d'éléments concourt à asseoir l'image de Louis XII et donne sens à ses actions en Italie.

Avant tout, le roi est le modèle chevaleresque par excellence ainsi qu'en témoigne l'épisode de la révolte de Gênes[54]. Le chroniqueur dresse le portrait d'un prince maîtrisant totalement le déroulement des batailles qu'il mène vaillamment, sans ménager sa personne[55]. A ce moment crucial du récit, deux miniatures viennent appuyer notre propos. La première représente le roi aux pieds des montagnes entourant Gênes. Il lève son épée vers le ciel et exhorte son armée au combat. Les soldats ont les yeux rivés sur lui car il incarne la raison d'être de l'armée et du royaume[56]. La seconde célèbre la victoire du roi sur les insurgés : Louis XII, revêtu de son armure, entre à cheval dans la cité son épée en main. En outre, l'image montre les deux autres personnages du récit unis dans la guerre car, devant le roi, marchent les fantassins (*bons Français*) tandis que, derrière lui, suivent des chevaliers (*Noblesse*)[57]. Afin d'augmenter le prestige d'une telle victoire, l'auteur insiste sur les gloires d'une cité qui ne se serait jamais soumise à quiconque. Dès lors, Louis XII apparaît comme le seul conquérant à l'avoir vaincue et, qui plus est, pour que triomphe la justice[58].

La révolte de Gênes permet au chroniqueur d'évoquer la justice royale, attribut essentiel de la toute puissance souveraine. Durant la rébellion, le roi accueille les gentilshommes privés de leurs terres et devient le défenseur des nobles opprimés[59]. Après la victoire contre les insurgés, sa justice devient synonyme de juste châtiment puisque, garant de l'ordre divin sur terre, il le rétablit en replaçant les insurgés à la place que Dieu leur a donnée[60]. La cité

50 « Moult estoit belle chose a veoir et merveilleuse a ymaginer, la puissance de France, ou tout de jeunes genltishommes et aultres fors et adroictz, voullant leur valleur amplisfyer et a qui myeulx, pour honneur acquerir, au service du roy leur pouhoir esvertuer [...].» *La conqueste...*, p. 13. Le texte de *L'exil de Gennes la Superbe* introduit cette image car la nation personnifiée y prend la parole pour évoquer sa victoire sur Gênes révoltée. *L'exil de Gennes la Superbe*, dans, Auton, J. d', *Exorde sur les Gestes et Annales du christianissime Roy Loys XIIme de ce nom*, dans *Chroniques de Louis XII*, t. 4, éd. R. de Maulde la Clavière, Paris, 1895, p. 377-378, v. 269-310.

51 « Ung lasquays françoys [...], meurtrier et mauvais garson [...], se trouva si appoint a ceste besoigne que, [...], plus de XX Espaingloz mist a sac ; dont le sire d'Aubigny, qui, pour ses demerites, [...], le vouloit faire percher, voyant l'exploict de ses armes, pour ce luy pardonna son meffaict [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 268.

52 Alliés de Louis XII, les Orsini voient leur valeur morale décuplée et se confondent dès lors avec les Français de souche «[...] passerent par la terre des Ursins, Romains, estans lors du party du Roy et bons Françoys [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 30.

53 Alliés au roi, les Suisses sont décrits ainsi : «[...] avecques eulx paisiblement parlerent, en disant qu'ilz estoient tous bons Françoys [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 125. Lors de l'entrée de Louis XII à Milan le 6 octobre 1500, les Milanais sont peints comme de parfaits Français. «[...] par toutes les rues et places chascun cryoit : *France, France*, [...] ; et n'y avoit ne Guelphe ne Vibelin qui, pour l'eure, ne fussent bons François [...].» *La conqueste...*, p. 88-89.

54 En 1506, l'hostilité couvant entre les bourgeois de la cité et la noblesse, éclate lorsque la foule massacre un noble et chasse les familles aristocratiques de la ville. Ces dernières se plaignent au roi qui leur donne raison. La révolte se transforme alors en une insurrection anti-française. Louis XII en personne est contraint de passer les monts. Dans la nuit du 25 au 26 avril 1507, il reprend Gênes, exécute les meneurs et impose de lourdes sanctions à la cité. Le Fur, D., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 74-81. Quillet, B., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 376-381.

55 «[...] et luy, armé de toutes pieces, monta legierement desus, sans ayde ; et la commainça a faire faire carriere, cources et grans saulx a sondit cheval, [...], a la bouche et a l'esperon qu'il en faisoit tout a son plaisir [...].» *Exorde...*, p. 178. «[...] a quoy pourveust le Roy, qui ja estoit armé et monté sur ung coursier, [...], qui estoit moult adroict pour les armes [...].» *Exorde...*, p. 219. « Et, comme celuy qui avoit la charge du tout, estoit tousjours en piedz, en maniere qu'il ne dormoit ne nuyt ne jour, mais estoit tous temps par chemin de lieu en lieu pour luy mesmes veoir asseoir le guect du soir, et de la mynuyt et du matin.» *Exorde...*, p. 210-211. «[...] le Roy, qui lors arrengeait ses batailles et luy mesmes mectoit ses gens en ordre, disant que luy mesmes monteroit a mont, pour se trouver a la meslée ; ce qui luy fut desconseillé par tous ses capitaines [...].» *Exorde...*, p. 219.

56 BnF, ms. fr. 5083, fol. 73 r°.

57 BnF, ms. fr. 5083, fol. 80 r°.

58 « A l'exemple des bons predecesseurs,/ Louis XIIme, ung des myens sucesseurs,/ Apres avoir maincte force domptée,/ La superbe Gennes a surmontée,/ [...]/ L'espée au poing, pour le bon droict deffendre.» *L'Exil de Gennes...*, *op. cit.*, p. 377, v. 274-280.

59 « Le Roy, voyant ses pauvres gentishommes plainctiz et chacez de leurs maisons, les accueillit [...], comme prince humain doit faire, en leur promectant de leur secourir en leur affaire [...].» *Exorde...*, p. 104.

60 «[...] dont la conclusion fut d'envoyer devers le Roy pour l'advertir de l'insurection du peuple, qui avoit ainsi tuez et chacez les nobles de sa ville de Gennes, et luy pryer qu'il luy plust y mectre bonne paix et doulce union, ou autrement sadite ville, [...], se pouroit par elle mesmes destruyre ou faire quelque rebellion contre Sa Magesté ; a quoy estoit besoing de mectre ordre somairement.» *Exorde...*, p. 97.

va même jusqu'à remercier le roi de l'avoir guérie de sa folie destructrice[61]. Cependant, cette interprétation de l'événement n'est pas uniforme puisqu'au moment où la révolte devient anti-française, Louis XII, de *rex justiciae* devient *defensor patriae*, protecteur du royaume l'ennemi[62]. Pourtant, après la victoire, le roi empêche le pillage de la cité. Nous entrevoyons alors une dernière facette de sa justice: la clémence[63]. Dès lors, nous nous trouvons face à une justice à deux visages: clémente et incorruptible, donc terrible envers ceux qui tenteraient de l'éviter. Sous son égide, les effets du bon gouvernement deviennent visibles et le royaume est décrit comme un véritable havre de paix où chacun souhaiterait vivre[64].

Enfin, la facette essentielle du portrait royal réside dans la piété de Louis XII. A l'issue de la bataille, conscient qu'il doit avant tout sa victoire à Dieu, nous le retrouvons tellement absorbé par sa prière qu'il en oublie d'ôter son armure[65]. Cette ferveur s'accompagne d'un respect sans bornes pour l'autorité pontificale. Lorsqu'en 1506, Jules II voulut reconquérir Bologne, Louis XII lui fournit des troupes[66]. Une miniature insiste tout particulièrement sur le rôle de la France dans cet événement à travers la présence, aux côtés du pape, de Charles d'Amboise, lieutenant du roi, et des troupes royales[67]. Par

[61] «Prince, je [Gênes] suys decheue en ma pencée,/ Voulant trop hault monter comme incensée,/ Dont raison veult que chasty j'en deserve [...].» *L'exil de Gennes...*, *op. cit.*, p. 373, v. 137-139.

[62] «[...] Paul de Nove, duc du peuple de Gennes [...], et grant nombre d'autres, tant du peuple gras que de la commune; lesquelz, apres plusieurs allegations desordonnées, conclurent de declairer eulx et la ville de Gennes contre le Roy, et des lors commaincer leur rebellion et tuher tous les Françoys qu'ils pourroyent trouver et prendre dedans leur pays [...].» *Exorde...*, p. 140.

[63] «[...] Mais le Roy, sur tous autres le plus humain, ne voulut la mort de tous ceulx qui contre sa Majesté, l'avoyent justement deservye, mais seulement d'aucuns de ceulx qui, a la prise du Castellas, avoyent a ses gens usé de cruelle tyrannye [...] ou d'autres commisseurs de crimes tant dampnables que de toute grace fussent frustrez ou forclux de misericorde, dont l'excution de justice fut, par le pouvoir de clemence, adoulcye.» *Exorde...*, p. 251.

[64] «[...] les Estatz tenus et arrestés, l'Esglize unye et pacifyée, Noblece exaulcée et magnifyée, Labeur sublegé et soustenu et, en somme, tous les impectueulx vens de guerre en France tranquillizez et adoulciz par le vouloir et commandement du roy [...].» *La conqueste...*, p. 7.

[65] «Voyant le Roy que, a l'aide de Dieu, il avoit gaigné la bataille [...], fist asseoir son camp [...] autour de Gennes pour y aller le lendemain mectre le siege et destruyre tout, si elle ne se rendoit a sa mercy; et, premier que faire autre œuvre, tout armé s'en alla en l'esglize de l'abbaye ou il estoit logé, rendre graces a nostre Seigneur de sa victoire, puys se fist desarmer et se mist au repos.» *Exorde...*, p. 225.

[66] «Oyant le Roy la requeste et dire du Sainct Pere le pape, et la promesse qu'il luy faisoit de l'actendre a Boulongne, comme prince tres chatollicque, conservateur des droictz de l'Eglize, deffensseur de sa franchize et filz obeissant d'icelle, disposa d'employer son pouvoir audit affaire, en tant qu'il manda a messire Charles d'Amboise, son lieutenant dela les mons, qu'il tinst prestz ses gens d'armes [...].» *Exorde...*, p. 65.

[67] BnF, ms. fr. 5083, fol. 20 r°.

le biais de cet épisode, Louis XII est présenté comme profondément respectueux des désirs de Dieu et de ceux de son vicaire sur terre.

Au vu de ces quelques éléments, nous pouvons avancer que les trois héros du récit forment une vision pyramidale de la France: la Noblesse et les *bons Français* constituent le socle sur lequel repose un roi-chevalier juste et pieux, protecteur de son peuple et de la Nation. Par sa description, le chroniqueur investit Louis XII d'une aura telle qu'il en devient surhumain, trahissant à la fois l'ampleur de ses ambitions mais aussi les attentes d'une partie de la société française.

3. LE RÊVE D'UNE DIGNITÉ SUPÉRIEURE

Dans cette immense construction de propagande que sont les *Chroniques de Louis XII*, Jean d'Auton justifie la présence française en Italie. En exaltant la perfection du roi, il le proclame seul seigneur légitime de Milan, Gênes et Naples. Cependant, affirmer la place de son prince et de son royaume en Italie ne constitue pas l'aboutissement de l'argumentation de l'auteur. Il laisse poindre ses espoirs de voir Louis XII atteindre une dignité supérieure qu'il ne peut s'empêcher d'imaginer impériale.

Ce rêve d'accession à l'Empire, qu'il soit sincère ou simple arme politique, s'inscrit dans une tradition liée à l'affirmation de l'indépendance du royaume de France par rapport à la tutelle impériale[68]. A mesure qu'ils s'en émancipent, les rois capétiens songent à acquérir un statut plus prestigieux. La thématique connaît un regain d'intérêt sous Charles VIII qui utilise un courant messianique alors populaire annonçant la venue d'un Charles, empereur des derniers temps[69]. Afin de s'imposer en Italie, il affirme être ce personnage choisi par Dieu pour ramener la paix et l'unité, défendre la Péninsule contre les Turcs mais aussi contre les influences germaniques, séduisant ainsi les partis guelfes[70].

[68] Krynen, J., *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Age (1380-1440). Etude de la littérature politique du temps*, Paris, 1980, p. 231-233. Leroux, A., *La royauté française et le Saint-Empire romain au Moyen Age*, dans *Revue historique*, t. 49, 1892, p. 241-288. Zeller, G., *Les rois de France candidats à l'Empire. Essai sur l'idéologie impériale en France*, dans *Revue historique*, t. 173, 1934, p. 310.

[69] Denis, A., *Charles VIII et les Italiens: Histoire et Mythe*, Genève, 1979, p. 20-21. Labande-Maillefer, Y., *Charles VIII et son milieu (1470-1498). La jeunesse au pouvoir*, Paris, 1975, p. 490-505. Sheller, R. W., *Imperial themes in art and literature of the early French Renaissance: the period of Charles VIII*, dans *Simiolus. Netherlands quarterly for the history of art*, 1981-1982, p. 5-69.

[70] *La ressource de la chrestienté* d'André de La Vigne (1485-1515), l'un des principaux chantres de la figure royale sous Charles VIII, évoque ces tendances messianiques en faisant remonter la prédiction de l'arrivée d'un empereur français au roi David et à la Sybille romaine. «D'une Sebille de haulte extracion/ Jadis a Romme prenosticacion/ Cinq cens ans a fut es Rommains donnee,/ Disant c'un jour viendroit sans fiction/ Ung jeune Charles

Louis XII soucieux de légitimer son intervention en Italie, utilise, certes, l'argument de l'héritage familial de sa grand-mère, Valentine Visconti, mais il ne néglige pas pour autant le messianisme impérial qui, au contraire, occupe une place importante dans son argumentation[71]. Dès lors, les auteurs et artistes de sa cour puisent abondamment dans cet imaginaire[72]. Nous nous intéresserons ici à quelques auteurs qui tant par leurs liens personnels que par leurs approches stylistiques se rapprochent de Jean d'Auton. Nous chercherons à déterminer dans quelle mesure le chroniqueur s'intègre ou se démarque du discours que ses contemporains construisent autour de la thématique impériale.

L'art pictural est l'une des premières formes sous laquelle nous rencontrons la référence impériale. Sur une gravure tirée de l'édition de 1504 du *Compendium* de Robert Gaguin figure une couronne française fermée, juchée sur un écu flanqué de trois fleurs de lys, lui-même monté sur une colonne recouverte de lierre. Cette image, attestée à plusieurs reprises sous

qui coronacion/ Prandroit en France sur la treziesme annee, / Par qui seroye si treshault couronnee,/ De haulte gloire et louenge immortelle,/ Qu'on n'en list poinct es croniques de telle ;/ [...].» La Vigne, A. de, *La ressource de la chrétienté*, éd. J. C. Brown, Montréal, 1989, p. 122, v. 612-621. Ensuite, La Vigne parle de ce souverain élu de Dieu pour acquérir des droits supérieurs aux autres monarques. «Qu'i a il plus si non qu'estes le roy,/ Le plus noble de terriffique arroy,/ Le plus puissant qui portast onc couronne,/ Tant qu'il n'est nul qui vous mecte desroy/ Ne qu'esbransler puisse vostre charroy,/ Car hault honneur sur vostre chief floronne,/ Bruyt terrien vostre corps envyronne/ Incessamment par raison et par art./ [...]/ Dieu vous a faict, de quoy present foys pause,/ Chief de pays tant privez comme estranges/ Vous estes dit et peu de coustanges,/ Ou vostre peuple en seurté se repose ;/ Et a bien faire ung chascun se dispose,/ Sans que nully les tourmente ou les blesse,/ Accompaigné de ma dame Noblesse,/ Pour quoy vous dis et pour tel vous maintien/ En grant jeunesse le roy trescrestien./ [...].» Id., *La ressource...*, *loc. cit.*, p. 123, v. 645-666.

71 Folz, R., *L'idée d'Empire en Occident du V^e^ au XIV^e^ siècle*, Paris, 1953. Haran, A. Y., *Le Lys et le Globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France à l'aube des temps modernes*, Seyssel, 2000, p. 23-50. Le Thiec, G., *De Milan à Constantinople : Louis XII et la croisade dans la culture politique du temps*, dans *Louis XII en Milanais...*, *op. cit.*, p. 67-107. Niccoli, O., *L'arme des prophéties et des pronostics dans les guerres italiennes du XV^e^ au XVI^e^ siècle*, dans *La prophétie comme arme de guerre des pouvoirs (XV^e^-XVII^e^ siècles)*, éd. A. Redondo, Paris, 2000, p. 203-219. Reeves, M., *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages. A study in Joachinism*, Oxford, 1969.

72 L'école des Rhétoriqueurs, à laquelle Jean d'Auton est traditionnellement rattaché, nous fournit quelques figures de premier plan : Jean Bouchet (1476-entre 1557-1559), Pierre Gringore (vers 1475-vers 1538-1539), Jean d'Ivry (vers 1472-1547), Jean Lemaire de Belges (vers 1473-vers 1515-1516), Jean Marot (1464?-1524?). Sur leur école, voir entre autres : Britnell, J., *Jean Bouchet*, Edimbourg, 1987. *Grands Rhétoriqueurs, Cahiers V.-L. Saulnier*, t. 14, 1997. *Les Grands Rhétoriqueurs. Actes du Ve colloque International sur le Moyen français. Milan, 6-8 mai 1985*, Milan, 1985. Rasmussen, J., *La prose narrative française du XV^e^ siècle. Etude esthétique et stylistique*, Copenhague, 1958. Zumthor, P., *Le masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriqueurs*, Paris, 1978. Nous avons ensuite choisi deux auteurs, Robert Gaguin (1433-1501) et Claude de Seyssel (1450-1520) qui, bien que situés hors de ce mouvement, se sont distingués par leur travail historiographique et méritent, à ce titre, d'être comparés à Auton.

le règne de Louis XII, viserait à soutenir l'indépendance du roi de France par rapport à l'Empire, mais aussi à revendiquer un pouvoir supérieur, pour ne pas dire impérial[73]. Or, ici, le motif revêt un caractère particulier puisque *Justicia* et *Fides*, deux valeurs qu'Auton utilise pour définir le souverain, sont accrochées à l'édifice[74].

Pourtant, le plus souvent, l'imaginaire impérial ne se traduit pas par une association de symboles mais bien par une comparaison entre les mérites de Louis XII et ceux d'empereurs et conquérants du passé[75]. Le parallèle se précise parfois jusqu'à devenir une véritable biographie comparée comme dans le cas de l'*Histoire du Roy Loys doziesme* de Claude de Seyssel. L'auteur y évalue le règne de chaque roi de France à l'aune des actions de Louis XII. En ce qui nous concerne, nous examinerons uniquement le passage consacré à Charlemagne, empereur indubitablement français pour Seyssel. Selon lui, même au temps du grand empereur, la France n'a jamais été aussi prospère que depuis l'avènement de Louis XII[76]. Le carolingien a pourtant protégé le pape contre les Lombards, mais Louis XII l'a défendu contre les seigneurs rebelles à son autorité[77]. Si Charlemagne a entrepris

73 Giordano, L., *Les entrées de Louis XII en Milanais*, dans *Passer les monts...*, *op. cit.*, p. 139-148. Le Fur, D., *Louis XII...*, *op. cit.*, p. 210. Le Thiec, G., *De Milan à Constantinople...*, *op. cit.*, p. 68-69. Raynaud, Chr., *La représentation du pouvoir dans le langage iconographique de l'enluminure française au début du XV^e^ siècle*, dans Id., *Images et pouvoir au Moyen Age*, Paris, 1993, p. 217. Sheller, R. W., *Ensigns of authority : French royal symbolism in the age of Louis XII*, dans *Simiolus...*, *op. cit.*, 1983, p. 104. Thibault, P., *Louis XII, de l'*Imperator *au Père du peuple : iconographie du règne et de sa mémoire*, dans *Nouvelle revue historique*, t. 13, 1995, p. 34.

74 Gaguin, R., *Compendium Roberti Gaguini super Francorum gestis : ab ipso recognituro*, Paris, Jean Petit, 1504, fol. D. r°.

75 «Ce Roy Louys, dont on ne se doit taire,/ En eut autant, si tous les faits brisés,/ Or avec moy vos pleurs donc elisés./ Romains cessés Jules Cesar plorer,/ Verrés la mort avec moy deplorer/ De celuy Roy, qui par œuvres fatales/ En bref conquist la plus part des Itales./ Andromache vien moy tost secourir,/ Pour par les yeux larmes faire courir,/ Et plorerons la mort d'Hector ensemble,/ Pires du bon Roy, qui si bien le resemble.» Bouchet, J., *Epistre de Madame Marie, Royne doüairiere de France, au Roy Henry d'Angleterre son frere, touchant le trespas du tres-Chrestien Roy de France, Louys douziesme de ce nom*, dans *Les Annales d'Aquitaine. Faits et gestes en sommaire des Roys de France et d'Angleterre, Pays de Naples et de Milan*, Paris, Guillaume le Bret, 1540, p. 347, v. 238-248. «Pour son triumphe doibt avoir/ Plus que cesar qui fust plain de scavoir/ [...]» Ivry, J. d', *Les triomphes de France*, Paris, J. Barbier, 1508, fol A. IIII. r°, v. 142-143.

76 «[...] jamais en nulle saison, voyre mesmes du temps de Charles le grand iceluy royaume n'avoit esté si puissant d'armes ne de gens, si opulent et abondant de tous biens, si reparé de fortes citez, villes et chasteaux, si plein de concorde et union, et vuyde de toute discorde et division : et finalement si suffisant et disposé pour soustenir tous pesans faix, et pour entreprendre toutes choses grandes [...].» Seyssel, Cl. de, *Histoire du Roy Louis douziesme, Pere du peuple*, Paris, Jacques Dupuis, 1587, fol. 3 r°.

77 «Mais au regard de nostre Roy Loys il a aydé a dechasser les tyrans qui occupoient les terres de l'Eglise, [...], et a remis entre les mains du Pape Alexandre VI et du pape Jules second plusieurs belles terres et seigneuries, et mesmement la tres-opulente cité de Boulongne [...].» Seyssel, Cl. de, *Histoire...*, *ibid.*, fol. 16 r°.

l'évangélisation des païens en Saxe et aurait lancé une croisade sur Jérusalem, Louis XII a aussi lutté contre les Infidèles même si l'auteur doit reconnaître sa défaite[78]. En revanche, les conquêtes du roi de France sont rapides et légitimes, alors que celles de Charlemagne furent longues et brutales[79]. Enfin, le roi est plus digne de recevoir l'honneur impérial que son prédécesseur car il le refuse, humblement, bien que Maximilien de Habsbourg le lui ait offert[80]. En fait, Louis XII égale, voire dépasse Charlemagne, modèle ultime du souverain chrétien.

Pour sa part, Jean Lemaire de Belges s'aventure plus loin encore que Seyssel sur ce terrain, n'hésitant pas à affirmer que l'Allemagne et la France sont issues d'un même ensemble politique créé par Francion, l'ancêtre troyen des Français[81]. L'auteur voit en Louis XII le futur restaurateur de l'union entre les deux parties d'un même peuple au sein d'un Empire d'Occident restauré[82]. L'argument de Lemaire sera repris plus tard par Jean Bouchet qui entreprend, dans ses *Genealogies Epitaphes et Effigies de tous les Roys de France*, une biographie de Charlemagne suscitant des rapprochements avec les actes de Louis XII. Dans le passage sur la guerre contre les Lombards, Bouchet renvoie implicitement aux entreprises françaises sur le

78 «[…] il ne feist quelque belle entreprinse contre les infidelles qui occupoient la Grece, la terre Saincte et le Levant, et […] fist une bien grosse armee par mer à ceste fin, qui fut jusques l'isle de Lesbos, […], mais Dieu ne permist pas qu'icelle armee eut victoire, et peut estre qu'il y eut quelque faute de conduicte.» Seyssel, Cl. de, *Histoire…*, *ibid.*, fol. 16 v°.

79 «Mais au regard du Roy Loys à present regnant, il a acquis sa seigneurie de Lombardie et le duché de Milan, qui luy appartenoyent par succession paternelle, par un seul siege de la cité d'Alexandrie qui ne dura fors dix ou douze jours sans effusion de sang, et sans faire tort à personne, là où Charles le Grand demeura en siege devant une seule cité de Pavie environ un an entier.» Seyssel, Cl. de, *Histoire…*, *ibid.*, fol. 18 r° et v°.

80 «Or passons outre, le Roy Charles obtint le tiltre d'Empereur […] mais le Roy Loys lui estant offert par ledict Maximilian avecques parties et conditions raisonnables l'a reffusé, paradventure par plus grand sens, de plus haut cœur, et à plus grand proffit de son Royaume […].» Seyssel, Cl. de, *Histoire…*, *ibid.*, fol. 22 v°.

81 «Sicambroys, Francz, ainsi que du ciel pleuz,/ A grans undes envahirent les Gaulles;/ Lors les Rommains tournerent les espaulles,/ Si que tantost presque Gaulle totalle/ Receut le nom de France occidentalle/ Pour designer par vraye demonstrance/ Qu'Alemaigne est orientale France.» Auton, J. d', Lemaire de Belges, J., *Epistres du roy…*, *op.cit.*, p. 47, v. 460-466.

82 «Or vueille Dieu, que de nostre temps les armes de ces deux tresnobles et trespuissantes nations, se puissent joindre pacifiquement ensemble, pour recouvrer leur heritage de Troye, lequel possedent les Turcz. Et Dieu mercy, nous en voyons desja quelque coniecture, […]: car les Allemans, que nous disons Lansquenets, qui sont les vrays François Orientaux, militent aujourd huy [...] sous le Roy treschrestien, Loys douziesme. Et se que commencent ces deux nations à sentreaymer, et sentreaccointer, par société bellique: comme ilz faisoient du temps de lempereur Charles le grand.» Lemaire de Belges, J., *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, […]: *Avec la couronne margaritique, et plusieurs autres œuvres de luy, non jamais encore imprimées* […], Lyon, Jean de Tournes, 1549, p. 369-370.

83 «Je guerroiay par guerre mortificque,/ Et les lombars sur lesquelz il regnoit/ Voire fiz tant que ce que retenoit/ Ce roy tirant et trescruel satrappe/ Remis es mains de Adrien le bon pape/ Et la mis fin au regne des Lombars/ […].» Bouchet, J., *S'ensuyt lepitaphe dudict Charlemaigne*, dans *Les genealogies Epitaphes et Effigies de tous les Roys de France*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1521, fol. 115 v°, v. 120-125.

Milanais[83], tandis que lorsqu'il évoque une hypothétique prise de Venise par Pépin, roi d'Italie, il rappelle la bataille d'Agnadel en mai 1509[84].

Parfois, la comparaison entre le roi de France et une figure prestigieuse devient plus précise lorsque les auteurs comparent la puissance royale à l'*Imperium*, c'est-à-dire à une puissance souveraine étendue sur de vastes territoires et possédée totalement par la *Res publica*, donc par ses représentants et, dans le cas de la France, par le roi. Dans ce contexte, le pouvoir de Louis XII est souvent décrit, ainsi que l'a démontré Didier Le Fur, comme s'exerçant sur terre et sur mer[85]. Ainsi, commentant la victoire du roi sur Gênes en 1507, Auton avance que si Louis XII conserve la cité et ses comptoirs commerciaux, il dominera à la fois sur terre et sur mer à l'instar des empereurs antiques[86]. Par cet argument, le chroniqueur peut réaffirmer la suprématie royale sur l'Italie, région où reste vivace le souvenir de Rome et de son Empire. En effet, s'implanter dans la Péninsule ne relèverait-il pas également du rêve impérial? Dans le *Voyage de Gênes*, récit en vers faisant écho aux *Chroniques de Louis XII*, l'auteur, Jean Marot, entrevoit la possibilité pour le roi d'étendre sa puissance sur un territoire immense, sorte de *mare nostrum* française, synonyme d'empire[87]. Plus tard, Jean d'Ivry

84 «Puis feiz mon filz Pepin roy de Italie/ Du bon vouloir du peuple et de l'eglise/ Lequel Pepin soubz moy conquist Venize/ […].» Bouchet, J., *S'ensuyt…*, *ibid.*, fol. 115 v°, v. 130-132. Le 10 décembre 1508 est signé à Cambrai une alliance entre Louis XII et Maximilien afin de combattre les Turcs. Cependant, un autre traité est entériné. Celui-ci prévoit une attaque conjointe du roi de France, du roi des Romains et du pape contre la République de Venise afin de récupérer des terres que tous trois jugeaient injustement possédées par la Sérénissime. Le conflit éclate en avril 1509. Le 14 mai, les armées de Louis XII atteignent Agnadel, récemment prise par les Vénitiens. S'y livre alors une bataille sanglante où la Sérénissime est mise en déroute. La victoire est particulièrement exaltée dans la poésie du temps avant tout parce que les forces françaises ont vaincu seules. Le Fur, D., *Louis XII…*, *op. cit.*, p. 81-84. Quillet, B., *Louis XII…*, *op. cit.*, p. 384-393.

85 Le Fur, D., *Louis XII…*, *ibid.*, p. 206-209.

86 «Or, est en le Roy tres chrestien seigneur, […], ce qu'onques autre Roy ne prince du monde ne peust estre longuement. Et si la ville peult seurement garder, et la gent d'icelle en amour et craincte entretenir, terres luy seront tributaires et mers sugectes.» *Les cronicques du Roy…*, t. 3, p. 49-50.

87 «Adoncques Mars, voyant guerre et rancune/ Estre sur champs, commanda à Neptune/ Ses brigandins et carracques amer,/ A Eolus de perturber la mer/ Par ventz marins souffians undes et vagues,/ Au dieu Vulcan forger voulges et dagues./ Et appeler tous ses archiers lucains,/ Au viel Cacus, vray moulle de villains,/ Larron(s) de beufz, saillir de ses cavernes,/ Acompaigné des deesses infernes,/ Dame Thetis, Lachesis, Atropos,/ Qui tous humains murtrissent sans repos,/ De congreger les Centhaures, qui firent/ Guerre à Saturne tant qu'il le desconfirent,/ Affin que paix fuist aux divins estres/ Pour mieulx regir les regions terrestres.» Marot, J., *Le voyage de Gênes*, éd. G. Trisolini, Genève, 1974, p. 87, v. 91-106.

nomme les territoires du monarque par leurs noms antiques, évoquant même une hypothétique réunion de l'Orient et de l'Occident[88].

Un autre élément lié au thème impérial se profile dès lors : la croisade, vieux rêve tenace dans la conscience commune des Occidentaux[89]. Le voyage d'Orient évoque le royaume latin de Jérusalem, perçu comme une société idéale, plus proche de la cité céleste que de celle des hommes. Or, dans l'imaginaire de l'homme du XVI[e] siècle, l'empire, par sa vocation universelle, ne serait-il pas aussi une entité politique plus proche du ciel que de la terre ? Partir en croisade manifeste la volonté du *très chrétien* de combattre ceux qui apparaissent comme les ennemis de la cité céleste, donc de Dieu.

Dans la *Piteuse complaincte de la Terre Saincte* de Pierre Gringore, la Terre Sainte, sous les traits d'une jeune dame, implore l'aide de Louis XII, le seul suffisamment puissant pour la délivrer[90]. Jean Lemaire de Belges, pour sa part, renforce le lien entre croisade et conscience nationale grâce au mythe de la France troyenne[91]. La croisade de Louis XII se pare de légitimité puisqu'elle vise à recouvrer la patrie du roi Priam usurpée par l'envahisseur[92].

Dans les *Chroniques de Louis XII* aussi, la lutte contre le Turc est présente puisque, dès la première chronique, l'auteur imagine les futures conquêtes orientales de Louis XII l'enjoignant à se préparer à un triomphe

88 «[…] François piccards normandz bretons germains/ Sont ses subjectz et vinrent soubz ses mains/ La triple gaule tient en subietion. / Et des italles a domination/ Son povoir est de jour en jour croissant / Et son triumphe en vertu flourissant/ Puis Orient jusques en Occident.» Ivry, J. d', *Les triomphes…*, *op. cit.*, fol. A. III. r°, v. 79-85.

89 Dupront, A., *Le mythe de croisade*, t. 1, Paris, 1997, p. 455-456. Poumarède, G., *Pour en finir avec la croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI[e] et XVII[e] siècles*, Paris, 2004.

90 «Trescrestïen, j'ay en vous ma fiance,/ A vous s'adresse ma piteuse complainte ;/ Vous plaise donc donner vostre aïance/ A vostre fille nommee la Terre Sainte.» Gringore, P., *La piteuse complaincte de la Terre Saincte*, dans *Œuvres polémiques rédigées sous le règne de Louis XII*, éd. C. J. Brown, Genève, 2003, p. 116, v. 212-215.

91 Abélard, J., Les Illustrations de Gaulle *de Jean Lemaire de Belges. Quelle Gaule? Quelle France? Quelle nation?*, dans *Nouvelle revue du XVI[e] siècle*, t. 13, 1995, p. 7-27. Beaune, C., *Naissance de la nation France*, Paris, 1985. Desan, Ph., *Penser l'histoire de France à la Renaissance*, Caen, 1993. Dubois, Cl.-G., *Celtes et Gaulois au XVI[e] siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, 1972. Schmidt-Chazan, M., *Histoire et sentiment national chez Robert Gaguin*, dans *Le métier d'historien au Moyen Age. Etude sur l'historiographie médiévale*, éd. B. Guenée, Paris, 1977, p. 233-300.

92 «Priam ton pere en ses nobles arroys/ Fut jadis dict et nommé roy des roys ;/ Troye la grant, sur la mer Helesponte/ Tenoit soubz piedz la mer major de Ponthe/ Et l'archipel jusqu'à la mer d'Egypte,/ […] Et maintenant, dont certes il me poyse,/ Tout cela tient gent estrange et Turquoyse,/ Gent dissolue, infidelle, et bastarde,/ Gent toute infame ; et pource trop me tarde,/ Que telle terre, et de noble estime,/ Ne soit rendue à son hoir legitime.» Auton, J. d', Lemaire de Belges, J., *Epistres du roy…*, *op. cit.*, p. 35, v. 111-122.

sans précédent[93]. Ensuite, Auton consacre un passage à l'expédition du roi contre l'île de Mytilène, possession ottomane[94]. Placée en guise de frontispice de la chronique de 1500, une miniature nous offre un éclairage particulier sur le sens à accorder à l'événement[95]. Nous nous trouvons face à une plaine éclairée par un soleil estival. Au premier plan, une flotte de sept navires s'apprête à quitter un port que l'on aperçoit à l'arrière-plan. Entre la ville et les bateaux, une longue colonne de chevaliers en armure, montés sur leurs destriers caparaçonnés, sont prêts à s'embarquer. Sur le côté gauche de l'image, les points cardinaux, représentés par des nuages bleus à face humaine, apportent leur aide à l'expédition en partance par leurs souffles bienfaisants. L'auteur suggère par là que, de tous les faits narrés dans la chronique de 1500, l'expédition de Mytilène est l'élément clé, permettant de comprendre que les conquêtes de Milan et de Naples ne sont que les prémices d'un dessein plus grand inspiré par Dieu[96]. Escortée par des vents favorables, l'expédition de Louis XII semble bénéficier du soutien divin. L'astre solaire peut aussi être rangé parmi les manifestations divines. Il brille sans qu'aucun nuage ne le masque, signe de bon présage. La miniature et le texte permettent de reconstituer les rêves nourris par l'entourage du souverain au moment où celui-ci apparaît comme le prince le plus puissant d'Europe[97].

93 «A vou sont deuz plus grand labeurs futurs/ Comme aux deffences de la croix et cristodes/ Eslargisses voz asseurées modes/ Par terres mers et isles cistadines/ Faites embuches comme aux fourques cadinees/ Pour le souldan surprendre et ses conflues/ Et a la fin serez ordonnez dignes/ De triumphe par rigemens triplices/ […].» Auton, J. d', *Les alarmes de mars*, dans *Les alarmes de mars sur le voyage de millan avecques la conquestes et entree d'icelle*, BnF, ms. fr. 5089, fol. 11 r° et v°, v. 374-381.

94 En 1501, auréolé de gloire après ses victoires italiennes et pressé par le pape Jules II, Louis XII se décide à mener une croisade contre les Turcs. Soutenue par Venise, les Hospitaliers et les Génois, l'expédition, commandée par l'oncle maternel du roi, Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein, lève l'ancre le 18 octobre à destination de l'île de Mytilène en mer Egée. Arrivé le 24, Ravenstein lance l'assaut alors que les alliés tardent à lui venir en aide. Il est contraint d'abandonner le siège suite à l'arrivée d'une armée turque venue de Constantinople. Dispersés par la tempête, les survivants échouent sur la côte grecque. L'entreprise est un échec total. De Fouw, A., *Philips van Kleef. Een Bidrage tot de kennis van zijn leven en karakter*, Groningen, 1937, p. 293-305. Quillet, B., *Louis XII…*, *op. cit.*, p. 264-266.

95 BnF, ms. fr. 5081, fol. V r°.

96 Sur le rôle des miniatures utilisées en guise de frontispices, voir : Lancner-Harf, L., *Le dialogue entre texte et image*, dans *Perspectives médiévales. Trente ans de recherches en langues et en littératures médiévales*, éd. J.-R. Valette, Paris, 2005, p. 245-246. Le Guay, L., *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart. Les rapports entre le texte et l'image dans les manuscrits enluminés du livre IV des Chroniques*, Paris-Turnhout, 1998, p. 45-47. Toubert, H., *Formes et fonctions de l'enluminure*, dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII[e] siècle*, Paris, 1982, p. 100.

97 En effet, l'image et le texte n'auraient été finalisés qu'au début de l'année 1501, c'est-à-dire au moment où l'auteur n'avait pas encore eu vent du déroulement de la croisade puisqu'il n'en fait mention que dans la chronique de 1501-1506. «Chapitre XXVII : Comment une grosse armée de Françoys et d'autres chrestiens furent par mer contre les Turcz, en l'isle de Metellin, pres de Constantinoble.» *Les cronicques du Roy…*, t. 2, p. 149-162.

Cette image nous permet enfin d'introduire une dernière facette de l'imaginaire impérial, celle de la relation du roi avec Dieu. A maintes reprises, les auteurs rapportent les miracles et manifestations surnaturelles apparaissant dans le sillage du roi de France. Pour chacun d'eux, le message est clair: Dieu a choisi Louis XII pour être son instrument. Investi d'un pouvoir apparemment sans limites, Louis XII devient universel, donc impérial. Sa puissance est telle que tous, amis comme ennemis, Occidentaux comme Orientaux, l'aiment et le craignent comme jamais aucun souverain avant lui ne l'a été, pas même le roi David de l'Ancien Testament[98]. Sous la plume de Gringore, Louis XII devient le *flagellum Dei*, choisi pour ramener la paix entre les Chrétiens et lancer la croisade contre les Turcs, seuls ennemis légitimes[99]. Lemaire de Belges est du même avis. Dans son récit de l'assaut final contre Gênes en 1507, un miracle se produit sur le champ de bataille: une colombe descend du ciel et se pose sur la tête du roi[100]. Nul ne peut alors douter que ce dernier soit désigné par Dieu pour ramener la paix sur terre et combattre les Infidèles.

En dehors de l'image dont nous venons de parler, d'autres indices disséminés dans les *Chroniques de Louis XII* permettent de soutenir que Jean d'Auton participe de cette transfiguration eschatologique de la personne royale. A maintes reprises, les miracles se succèdent: des croix apparaissent dans le ciel de Liège, une femme à Ferrare reçoit les stigmates du Christ et un nouveau-né monstrueux voit le jour à Milan[101]. Le chroniqueur instrumentalise ces prodiges et les transforme en signes annonciateurs de bouleversements sans précédent. Curieusement, ce chapitre suit les victoires de Milan et de Naples et précède celui consacré à la croisade. Il se termine même par l'annonce du départ de l'armée royale vers Mytilène[102]. Malgré l'échec de l'entreprise, les signes ne disparaissent pas pour autant car, lors de l'entrée du roi à Gênes en 1502, le Graal lui est présenté[103]. Pour l'auteur, aucun doute n'est possible, il s'agit bel et bien du récipient ayant appartenu au Christ. La sacralité du roi s'en trouve donc décuplée car seule une personne particulièrement aimée de Dieu, peut voir et toucher le Graal Dans ces conditions, son gouvernement ne peut être qu'excellent et ses terres bénies et destinées à voir s'accomplir de grandes choses[104]. Reconnu par tous, même par les autres souverains, comme le premier des rois chrétiens, le souverain des Lys pourrait, dès lors, aspirer à bien plus[105].

Voilà ce à quoi Jean d'Auton, s'inspirant incontestablement des écrits de ses contemporains, prépare le lecteur tout au long de ses chroniques. Puissance politique, lutte contre l'Infidèle et reconnaissance divine, ces trois éléments confèrent à Louis XII une aura propre à légitimer ses prétentions en Italie ainsi que sur de futures possessions territoriales où il exercerait un pouvoir proche de celui d'un empereur romain. D'empereur en son royaume, le roi de France pourrait devenir empereur hors de son royaume.

Auton voit pourtant un dernier obstacle se dresser devant son prince: le roi des Romains, Maximilien de Habsbourg. Le chroniqueur tente d'évacuer le problème en construisant, comme il l'avait fait pour les ennemis de la noblesse et des *bons Français*, un portrait essentiellement négatif de

[98] «Roy renomme au monde universel/ Plus que David qui a faict maint versel/ Terres et mers sont de vous esbahis/ Tant les voysines que de lointains pays/ Affrique craind et asie a grand peur/ D'avoir la guerre contre vostre fureur/ Au monde n'est region soubz le throsne/ Qui ne vous doubte et mesme babilonne/ [...].» Ivry, J. d', *Les triomphes..., op. cit.*, fol. A. IIII. r°, v. 154-161.

[99] «Que diray je fors que le roy de France/ Est preesleu par la divine grace./ C'est *flagellum Dei*, car sans doubtance./ En Jesus prent confort et esperance./ Guerre ne veult mettre sus par falace./ Point n'est permis que la Croisee on face/ Porter jamais que sur les Infidelles;/ Desploiee est sur les justes fidelles.» Gringore, P., *L'espoir de paix*, dans *Œuvres polémiques ..., op. cit.*, p. 200-201, v. 345-352.

[100] «Disant ces motz, en ce temps umbrageux/ [...] On vit descendre ung coulon par les nuez,/ [...]./ Or doiz savoir que par divin augure/ Le sainct esprit se monstre en tel' figure./ [...] Le beau coulon, de loyaulté nayfve,/ Porta en l'arche une branche d'olive,/ Monstrant jadis en ce monde où nous sommes/ Que paix estoit entre Dieu et les hommes./ Si sçay pour vray que paix souvent requise/ Peult tresbien estre en justes ames quise.» Auton, J. d', Lemaire de Belges, J., *Epistres du roy..., op. cit.*, p. 39-40, v. 245-262.

[101] «[...] au temps que le Roy estoit lors a Lyon, du pays de Liege luy fust transmise la semblance d'une croix tumbée des cieulx, de sang toute taincte et emrougye, et environnée d'ung cercle semblant a l'arc sedereal [...]. En ce mesme temps fut dit et acertainé au Roy, [...], que en sa cyté de Ferrare, au pays d'Itallye, au monastere des Augustins, avoit une dame recluse; laquelle avoit aux piedz, aux mains et au costé, les cincq stimates de Nostre Seigneur, et que de sa chemise issoit vray sang, et en grant habbondance. Ung nommé Jehan de Paris, paincture du Roy, dist ausi avoir veu a Millan, peu de jours devant, la semblance d'ung enfent monstrueulx [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 101-103.

[102] Chapitre XVII. «D'aucunes merveilles qui advinrent en ce temps au Royaume de France et en plusieurs lieux de la cristienté.» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 101-108. «Le XVIe jour du moys d'aoust, messire Phelippes de Ravestain partit de Naples avecques tout son navigage, et se mist en mer pour aller a son voyage de Turquye [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 2, p. 108.

[103] «[...] le Roy fut ouyr messe dedans une chappelle dudit sainct [...]; ou fut, par les chanoynes de la, [...], monstré le riche vaisseau smaragdin, c'est assavoir le precieux plat ouquel nostre seigneur Jhesu Christ mengea avecques ses appostres, le jour de la Ceine. Et est celuy plat qu'on appelle le sainct graal [...].» *Les cronicques du Roy...*, t. 3, p. 66.

[104] Sur la notion de France, nouvel Israël, voir: Strayer, J. R., *France: The holy Land, the Chosen People, and the most Christian King*, dans, *Action and Conviction in Early Modern Europe. Essays in Memory of E. H. Harbison*, éd. Th. K. Rabb et J. E. Siegel, Princeton, 1969, p. 5-6. Yardeni, M., *Enquêtes sur l'identité de la «Nation France». De la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, 2004, p. 112-125.

[105] «[...] la preeminence a l'onneur sur tous les Roys cristiens appartient au Roy de France comme au plus noble des humains, et que, entre autres, est dist seul et intitulé, par pregative et excellence, le Roy Christianissime. Mais d'a[u]cune chose ne peult prejudicier au Roy l'onneur par luy faict a autruy liberalement et non accepté par auctorité, comme fist tousjours le Roy d'Arragon, qui, a tous honneurs, refussa l'avantaige, premier que l'accepter, sachant ausi que par le maistre des cerimonies, a Romme, sur et devant tous autres Roys chrestiens, le Roy de France est le premier aux honneurs.» *Exorde...*, p. 353.

Maximilien. Certes présenté comme accueillant, cordial, inquiet pour la santé de Louis XII et même doué de certaines qualités de gouvernement[106], Maximilien se révèle, la plupart du temps, incompétent, fourbe et envieux de la gloire justement acquise par le roi de France[107]. Prêt à trahir ce dernier, qu'il a pourtant assuré de son amitié, il est moralement inférieur à Louis XII et donc indigne de l'honneur impérial.

A l'époque où Jean d'Auton écrit, Maximilien n'est encore que roi des Romains et ne sera investi du titre d'empereur qu'en 1508 à Trente. Aux yeux de l'auteur, le trône impérial reste donc vacant. Il l'exprime au moyen d'un discours fictif où le roi des Romains laisse entendre que son titre actuel ne suffit pas à lui assurer la dignité impériale[108]. Il doit être couronné par l'héritier de saint Pierre dans la Ville éternelle. Or, au moment où Auton écrit ces lignes, il semble difficile à Maximilien de s'aventurer en Italie puisque son ennemi, Louis XII, y a rétabli son influence après la prise de Gênes.

De surcroît, les revendications impériales, plus ou moins explicites de Louis XII, auraient suscité l'inquiétude du roi des Romains. Ce dernier aurait affirmé que le roi de France visait à remplacer le pape et que son invasion n'était qu'un prétexte pour accéder à l'Empire. Recourant une nouvelle fois au discours fictif, le chroniqueur fait jurer son maître de n'avoir jamais désiré une telle chose[109]. Ce démenti atteste que le roi a manifesté des désirs impériaux, sinon pourquoi Maximilien s'inquiéterait-il ?

106 «[...] en demandant a messire Françoys de Rochechouart, le principal ambassadeur, commant se portoit le Roy de France, son frere [...].» *Exorde...*, p. 58. Ici, il empêche ses sujets de tuer des ambassadeurs hongrois : « Toutesfoys le peuple de Vienne se meust aussi, voulant tuer les ambassades de Hongres [...]; ce que ne voulut le Roy des Rommains pour l'onnesteté garder et l'envye qu'il avoit d'avoir paix avecques eulx ; par quoy rapaisa tout et la conclut son appoinctement tel que les Hongres luy baillerent deux mille beufz et troys mille aulnes de drap pour nourir et vestir ses gens.» *Exorde...*, p. 55-56.

107 «[...] et eulx [des ambassadeurs français] estant la furent quatorze jours entiers sans avoir aucunes nouvelles du Roy de Rommains, lequel faisoit toutes ses dissimullations et esloing de parler ausditz ambassadeurs, affin qu'il n'allassent par devers luy et qu'ilz n'eussent veue et cognoissance de l'armée, qu'il avoit tant pouvre et desordonnée que a iceulx Françoys ne l'eust voulu monstrer pour du monde ; car ses gens estoyent a peu de nombre et nudz comme Arabbes.» *Exorde...*, p. 54-55. « Le Roy des Romains, ennemy du Roy et envyeulx de sa prosperité, estoit lors aux Allemaignes, bien courrocé de la prise de Gennes et fort dolant de la gloire des Françoys, disant que ancores, s'il peult, leur donnera ung allarme [...].» *Exorde...*, p. 332.

108 «[...] lequel Empire ne fut oncques vacant si longuement que de noz temps le voyez, combien que, par la voix des electeurs et vouloir du peuple, j'en aye par la grace de Dieu obtenu la pluspart du tiltre, et ne reste seullement plus que de m'en aller a Romme la prendre par les mains du Saint Pere le pape la couronne imperial [...].» *Exorde...*, p. 333.

109 « Quant au regard de l'usurpacion du papat, a ce point ne respondoit le Roy, disant que la chose d'elle mesme se doit pencer impossible a faire par raison et increable a entreprendre, veu que luy et ses predecesseurs ont tousjours esté protecteurs de l'Esglise et deffenseurs de son droict; ausi, quant ce que ledit seigneur se vouloit faire couronner empereur et occuper les Itales, que a ce n'avoit oncques pencé, mais disoit estre ses choses controuvées et mises par l'invencion du Roy des Romains ; mais, pour respondre du tout a la principalle cause qui le mouvoit, de passer les mons ; c'estoit mesmement pour vouloir veoir la Saincteté du pape a Boulongne, comme ledict Pere Sainct luy avoit mandé, et pour conferer et trecter avecques luy du bien de l'Eglize et prouffict de la chrestienté, et ausi pour la cause de la rebellion de sa ville de Gennes.» *Exorde...*, p. 247-248.

Marqué par le climat intellectuel de la cour, Auton utilise ses chroniques pour servir des objectifs politiques précis dont l'acquisition d'une dignité impériale par Louis XII. Pourtant, l'auteur se démarque de ses contemporains par la forme conférée à son récit : un royaume guerrier composé de trois entités distinctes des trois ordres traditionnels où Noblesse et *bons Français* supportent la Personne royale[110].

Quoi qu'il en soit, l'empire imaginé par Jean d'Auton ne consiste pas en une nouvelle Rome ou une autre Byzance, ni ne constitue une récupération de l'héritage carolingien. Son empire est, avant tout, français, pour ne pas dire national. C'est pourquoi les peuples conquis deviennent des *bons Français* et que le roi de France demeure roi de France mais avec un pouvoir décuplé au sein d'un royaume dilaté. En définitive, le rêve de grandeur, que nous voyons se développer dans les *Chroniques de Louis XII*, révélerait avant tout la recherche identitaire agitant un royaume confronté aux changements des temps nouveaux. A l'aube de sa Renaissance, la France se cherche un devenir, ouvre la porte des possibles, génère des représentations d'une autre elle-même, tel l'empire du roi Louis XII.

Liège. Jonathan DUMONT

110 L'originalité de la construction autonienne soulève le problème de l'absence de l'Eglise.